

# Waemu To The Test Of Fiscal Federalism In The Face Of Analysis Of The Synchronization Of Macroeconomic Shocks

Foade Denis Joël Tongnivi

*Enseignant Chercheur*

*Faculté Des Sciences Economiques Et De Gestion (Ufr Seg)*

*Université Félix Houphouët Boigny De Côte D'ivoire*

*Laboratoire D'économie Publique (Lep)*

Yedji Hoton David

*Doctorant*

*Faculté Des Sciences Economiques Et De Gestion (Ufr Seg)*

*Université Félix Houphouët Boigny De Côte D'ivoire*

*Laboratoire D'économie Publique (Lep)*

---

## Résumé

*La survenance des chocs asymétriques dans une union monétaire non optimale, rend difficile la conduite des politiques budgétaires nationales régies par des règles. Pour y remédier, la meilleure solution est de centraliser les fonctions de stabilisation et de redistribution de la politique budgétaire dans la mesure où celles-ci seront plus efficaces au niveau fédéral qu'à l'échelle nationale (Oates 1972, Zumer 1998).*

*Cet article a pour objectif de faire l'analyse de la synchronisation des chocs macroéconomiques dans la zone UEMOA pur savoir si le fédéralisme budgétaire ne serait-il pas adéquat pour une stabilisation de cette zone. Nous avons utilisé sur la période 1990-2015 l'estimateur VAR structurel à la Blanchard et Quah (1989) à quatre variables que sont : le taux de croissance du PIB réel, le taux d'inflation, le taux de croissance de la masse monétaire et le solde budgétaire en pourcentage du PIB. Ensuite le filtre de Kalman (1997) est utilisé pour une évaluation dynamique des chocs.*

*Les résultats montrent que les chocs budgétaires sont divergents dû au fait que chaque pays ait sa propre politique budgétaire.*

*Les pays de l'union doivent certainement songer à une centralisation des fonctions de stabilisation et de redistribution de la politique budgétaire pour une convergence des politiques et des chocs budgétaires dans la zone.*

**Mots clés :** *fédéralisme budgétaire, synchronisation, chocs macroéconomiques, UEMOA*

---

Date of Submission: 09-09-2023

Date of acceptance: 19-09-2023

---

## I. Introduction

Selon la littérature, la survenance des chocs asymétriques dans une union monétaire non optimale, rend difficile la conduite des politiques budgétaires nationales régies par des règles. Les pays de la zone UEMOA se caractérisent par une base productive non élargie, une fragilité conjoncturelle et une compétitivité réduite. La faiblesse des canaux de transmission traditionnels réduit les effets attendus de la coordination des politiques économiques. Selon les théories des zones monétaires optimales, les asymétries des chocs observées au sein d'une union monétaire, déterminent sa soutenabilité. Les différentes analyses réalisées montrent que la viabilité de l'union monétaire peut être remise en cause si les économies membres présentent des structures économiques différentes, si leurs cycles économiques ne sont pas synchronisés et si les mécanismes du marché ne sont pas assez développés pour maîtriser ces différences observées. Une littérature importante s'attache à l'analyse de la synchronisation des chocs économiques et le mécanisme de partage de risques. Ces analyses émettent que les asymétries conjoncturelles des chocs liées à la différence de spécialisation des pays de l'union, font que les bénéfices de telles unions ne compenseraient pas les coûts liés à cet élargissement. Pour remédier donc à la survenance des chocs asymétriques dans une union monétaire non optimale, la meilleure solution est de centraliser les fonctions de stabilisation et de redistribution de la politique budgétaire dans la mesure où celles-ci seront plus efficaces au niveau fédéral qu'à l'échelle national (Oates 1972, Zumer 1998). La préconisation de l'instauration d'un fédéralisme budgétaire dans la zone UEMOA pourrait donc être de mise vu que cela peut être perçu comme

un système dans lequel il existe différents niveaux de pouvoir budgétaire qui se partagent les compétences budgétaires. De fait, les politiques budgétaires décentralisées sont contraintes par des règles de conduite supranationales dans la zone UEMOA, avec des difficultés dans leur application. La viabilité de l'UEMOA dépend du degré d'asymétrie des chocs économiques et des mécanismes appropriés pour faire face à ces derniers.

Le but principal de cette recherche consiste d'abord à analyser la synchronisation des chocs économiques des pays de l'UEMOA mais aussi de savoir si la préconisation d'un fédéralisme budgétaire ne serait pas judicieuse pour la zone.

L'article est organisé de la manière suivante : après la présente introduction, la section 1 est consacrée à la revue de littérature la méthodologie de la recherche, les résultats et leurs interprétations sont développés dans la section 2, la préconisation d'un fédéralisme budgétaire est faite dans la section 3 et enfin nous tirons la conclusion.

## **II. Revue de la littérature**

### **Revue de la littérature sur la synchronisation des chocs**

La littérature sur les zones monétaires optimales met l'accent sur l'identification des chocs communs, le degré de similarité dans le processus d'ajustement des économies et le degré de convergence des politiques économiques. Les travaux pionniers pour quantifier le degré de symétrie des chocs au sein de l'union européenne sont basés sur la technique développée par Blanchard et Quah (1989) pour décomposer les résidus issus de l'estimation de la forme réduite d'un VAR sur le produit et les prix, en chocs d'offre et de demande.

Sur le continent Américain, Karras (2003) étudie les fluctuations du produit réel pour un certain nombre d'économie d'Amérique centrale et latine sur des données annuelles au cours de la période 1950-1997 et les résultats montrent que les chocs spécifiques en Amérique centrale et latine sont à la fois important et non synchronisés.

Dans le contexte de l'Afrique de l'Ouest, une littérature importante s'attache à analyser la synchronisation des chocs économiques et le mécanisme de partage de risque au sein de la zone. Fielding et Shields (2001) ont montré avec la technique du VAR structurel qu'au sein de l'UEMOA, les chocs de produit ne sont pas corrélés. Benassy-Quéré et Coupet (2005) et Tsangarides et Oureshi (2006) démontrent avec la méthode de la classification par grappes que les chocs des Etats Ouest africains sont fortement divergents. Sarr et Ndiaye (2010) font une évaluation du degré d'asymétrie et de convergence des politiques et des chocs budgétaires dans la zone UEMOA et aboutissent d'une part à une convergence de la plupart des variables budgétaires de 1995 à 2005 et décèlent d'autre part des asymétries dans la conduite des politiques budgétaires nationales. Tapsoba (2009) montre qu'avec l'intégration monétaire, les structures et les politiques économiques évoluent et peuvent réduire les inconvénients des chocs asymétriques et accroître l'optimalité de l'union

### **Quelques exemples de fédéralisme budgétaire**

Le fédéralisme est l'un des principes de toutes les constitutions allemandes sauf celles de la République démocratique allemande de 1968 et 1974. Mais après la seconde guerre mondiale, les Länder ont été rétablis avant la fondation de l'Etat fédéral. Le fédéralisme allemand repose sur l'idée que les pouvoirs étatiques et l'accomplissement des missions de l'Etat relèvent des Länder.

Le fédéralisme fut adopté par les Etats-Unis en 1789 et a progressivement évolué depuis lors. Aucune tendance à la concentration des pouvoirs ne fut notée au XIX<sup>e</sup> siècle tandis que le XX<sup>e</sup>

siècle est caractérisé par un fort développement du pouvoir fédéral. Ce mouvement de concentration des prérogatives budgétaires s'est déroulé en même temps que le développement de l'intervention publique. Le système budgétaire américain paraît fortement décentralisé. Les cinquante Etats bénéficient d'une très petite liberté budgétaire et sont beaucoup moins puissants que les régions des autres fédérations.

Le Canada représente la plus étendue des fédérations. Il est constitué de dix provinces et de deux territoires. La taille du pays, la dualité anglo-française et le modèle d'organisation britannique ont conduit à choisir un système fédéral décentralisé. Le système fédéral canadien offre une grande liberté à ses provinces qui ne sont pas une émanation du pouvoir central mais ont leur légitimité propre et certains pouvoirs exclusifs.

La Suisse est une fédération créée en 1848 et regroupe vingt-six cantons et quelques trois mille communes. L'évolution du système fédéral de la Suisse a été marquée par un accroissement du pouvoir fédéral à chacune des phases du développement économique. Et ce système reste la fédération la plus décentralisée qui laisse une grande autonomie aux plus bas niveaux de gouvernement et constitue ainsi l'exemple le plus pertinent pour l'Union Européenne.

Le budget fédéral dans toutes ces fédérations susmentionnées est élevé et avoisine 10 à 25 % du PIB selon la fédération considérée. Les transferts fédéraux aux régions représentent plus de 20% des recettes publiques des gouvernements régionaux. Il existe dans ces fédérations des règles budgétaires qui régissent les gouvernements régionaux en vue d'assurer la discipline budgétaire. Cependant, il existe une divergence dans la répartition des compétences budgétaires entre ces fédérations.

### III. Méthodologie

#### La modélisation VAR structurel

Sims (1980) introduit les modèles vectoriels Auto Régressifs (VAR) pour répondre à la critique des méthodes d'identification généralement utilisées dans les modèles économétriques traditionnels. Ces modèles VAR consistent à analyser les interactions existantes entre les variables stationnaires à partir de leur passé et de celui des autres variables. Ces modèles sont généralement utilisés pour analyser l'efficacité et la dynamique générale des variables de politique monétaire et budgétaire. En utilisant des instruments d'analyse portant sur les tests de causalité, la décomposition de la variance de l'erreur de prévision et les réponses impulsionnelles, constituant le soubassement de l'étude de l'efficacité de ces politiques, ces modèles VAR fournissent une méthode commode d'analyse de l'impact d'une variable donnée sur elle-même et sur les autres variables. Ils permettent également d'analyser les interactions des variables entre elles en faisant abstraction aux contraintes liées à la structure théorique. Certains auteurs tels que Garcia et Verdelhan (2001) soutiennent que les Var structurels sont susceptibles de générer des chocs non corrélés sur les variables utilisées. D'autres tels que Wickens et Motto (2001) affirment que la présence de relation de cointégration entre les variables endogènes et exogènes justifie qu'il est bien possible d'identifier les chocs en faisant abstraction aux restrictions liées à la matrice de covariance des résidus. Notre étude utilise l'incorporation des contraintes de simultanéité triangulaires pour analyser les effets de chocs monétaires et budgétaires sur l'activité économique. Pour ce faire, nous cherchons à modéliser sous la forme VAR structurel, le taux de croissance du PIB réel ( $y_t$ ), le taux d'inflation ( $p_t$ ), le taux de croissance de la masse monétaire ( $m_t$ ) et le solde budgétaire en pourcentage du PIB ( $s_t$ ).

Soit ;

$$X_t = \begin{bmatrix} y_t \\ p_t \\ m_t \\ s_t \end{bmatrix} \quad (1)$$

Chaque composante est stationnaire. Le vecteur  $X_t$ , supposé régi par un VAR, admet une représentation en moyenne mobile et s'écrit :

$$X_t = A_0 \varepsilon_t + A_1 \varepsilon_{t-1} + \dots + A_n \varepsilon_{t-n} \quad (2)$$

$$X_t = \sum L^i A_i \varepsilon_t \quad (3)$$

Où L est l'opérateur retard et VAR ( $\varepsilon_i$ ) = I

Les matrices  $A_i$  représentent les fonctions d'impulsion des chocs sur les éléments de X.

L'équation (3) s'écrit :

$$\begin{bmatrix} y_t \\ p_t \\ m_t \\ s_t \end{bmatrix} = \sum L^i \begin{bmatrix} a_{11,i} & a_{12,i} & a_{13,i} & a_{14,i} \\ a_{21,i} & a_{22,i} & a_{23,i} & a_{24,i} \\ a_{31,i} & a_{32,i} & a_{33,i} & a_{34,i} \\ a_{41,i} & a_{42,i} & a_{43,i} & a_{44,i} \end{bmatrix} \begin{bmatrix} \varepsilon_{ft} \\ \varepsilon_{dt} \\ \varepsilon_{mt} \\ \varepsilon_{bt} \end{bmatrix} \quad (4)$$

Avec  $a_{u,i}$  qui doit être interprété comme l'effet d'un choc d'offre en t-i sur le taux de croissance du PIB réel en t.

Où  $\varepsilon_{ft}$ ,  $\varepsilon_{dt}$ ,  $\varepsilon_{mt}$  et  $\varepsilon_{bt}$  sont respectivement les chocs d'offre, de demande, monétaire et budgétaire. Ces chocs sont supposés indépendants de telle sorte que leur matrice des variances-covariances est diagonale. Leurs variances sont normées :

$$E \varepsilon_t \varepsilon_t' = \begin{bmatrix} 1 & 0 & 0 & 0 \\ 0 & 1 & 0 & 0 \\ 0 & 0 & 1 & 0 \\ 0 & 0 & 0 & 1 \end{bmatrix} \quad (5)$$

Les chocs ne sont pas autocorrélés

$$E \varepsilon_t \varepsilon_t' = [0] \quad (6)$$

Le modèle structurel ne peut être directement estimé pour la simple raison que les chocs  $\varepsilon$  ne sont pas directement observables et nécessitent d'être estimés par une méthode adéquate. On admet toutefois que le modèle (2) admet une forme réduite VAR(q) :

$$\Delta X_t = H_1 \Delta X_{t-1} + H_2 \Delta X_{t-2} + \dots + H_q \Delta X_{t-q} \quad (7)$$

Avec q le nombre de retards et :

$$e_t = \begin{bmatrix} e_t^y \\ e_t^d \\ e_t^m \\ e_t^b \end{bmatrix} \quad (8)$$

On pose ainsi implicitement l'hypothèse selon laquelle les effets des innovations passées  $\varepsilon_{t-1}$  sur  $\Delta X_t$  transitent par le biais des valeurs passées les plus récentes de  $\Delta X$ . En termes, les q premières valeurs retardées du vecteur  $\Delta X_t$  incorporent l'essentiel de l'information utile pour l'explication statistique des valeurs actuelles de ce

même vecteur. La matrice des variances-covariances des erreurs  $e_t$  de la forme réduite VAR(q) du modèle ne fait l'objet d'aucune restriction particulière.

$$Ee_t e_t' = \Sigma = \begin{bmatrix} \sigma^{yy} & \sigma^{yd} & \sigma^{ym} & \sigma^{yb} \\ \sigma^{dy} & \sigma^{dd} & \sigma^{dm} & \sigma^{db} \\ \sigma^{my} & \sigma^{md} & \sigma^{mm} & \sigma^{mb} \\ \sigma^{by} & \sigma^{bd} & \sigma^{bm} & \sigma^{bb} \end{bmatrix} \quad (9)$$

Avec la forme réduite (7), les composantes des matrices  $H_j$  peuvent être estimées, ce qui n'était pas le cas des paramètres de la forme canonique. Dès lors, il est possible de calculer les résidus  $e_t^{\wedge}$  du modèle réduit. La connaissance de ces résidus autorise une approximation des chocs  $\varepsilon_t$  eux-mêmes. A cet effet, on se sert du théorème de représentation de Wold qui veut que tout processus VAR(q) stationnaire, admette une représentation MA infinie de telle sorte qu'on peut écrire :

$$\Delta X_t = C_t + C_1 e_{t-1} + C_2 e_{t-2} + \dots = \sum_{i=0}^{+\infty} C_i e_{t-i} = C(L)e_t \quad (10)$$

Où  $C(L)$  est un polynôme matriciel générateur de retards d'ordre infini. On suppose cependant qu'une combinaison linéaire des résidus permet de définir de véritables chocs non corrélés entre eux et pouvant être liés aux variables  $\Delta X_t$ . En rapprochant donc les équations (2) et (10), et les identifiant terme à terme, on voit tout de suite que :

$$A_0 \varepsilon_t = e_t \quad (11)$$

Où  $e_t$  peut être approché par les résidus issus de l'estimation du modèle réduit VAR(q).

On déduit de l'expression (11) que :

$$Ee_t e_t' = A_0 E(\varepsilon_t \varepsilon_t') A_0' = \Sigma \quad (12)$$

or par hypothèse on a :

$$E(\varepsilon_t \varepsilon_t') = I_4 \quad (13)$$

De telle sorte qu'on peut écrire :

$$A_0 A_0' = \Sigma \quad (14)$$

Le choix des hypothèses pour la détermination des paramètres de la forme structurelle obéit selon la littérature économique en termes de modèle VAR, à l'approche liée aux contraintes de court terme et celle de long terme. Les contraintes de court terme ou instantanée peuvent être déterminées par l'approche de décomposition de Choleski. Les contraintes de long terme par contre, ont été l'œuvre de Blanchard et Quah (1989) qui ont pris la théorie économique comme soubassement pour émettre la thèse selon laquelle les chocs de demande n'ont pas d'effet de long terme sur certaines variables.

La synthèse des contraintes de court terme et de long terme a été élaborée par Gali (1992) dans le but d'obtenir une combinaison efficiente des résultats théoriques. L'approche utilisée dans notre étude est celle de Blanchard et Quah qui nécessite l'imposition de contraintes sur la matrice des coefficients de long terme pour identifier les chocs structurels. D'une manière traditionnelle, on identifie tout d'abord le choc d'offre comme le seul à avoir un effet permanent sur le niveau du PIB, ce qui génère trois restrictions de long terme dans le modèle. On utilise ensuite trois restrictions acceptées dans la littérature, en supposant qu'un choc monétaire n'a pas d'impact de long terme sur la variable solde budgétaire / PIB, et que les chocs de demande n'influencent pas à long terme la variable de politique budgétaire. Le choix de cette méthode simple et justifiée par les fondements théoriques sur lesquels reposent les restrictions et l'utilisation de la méthode dans les études réalisées précédemment sur la question, nous permettent d'avoir une base de comparaison pour nos résultats. Par la suite, le filtre de Kalman va être appliqué aux chocs identifiés par le VAR structurel. L'étude de la matrice des corrélations des chocs de chaque pays par rapport à un pays ou un panel de pays peut servir de référence mais ces matrices des corrélations ne sont pas faciles à interpréter et le meilleur moyen est l'utilisation du filtre de Kalman.

### L'utilisation du filtre de Kalman

L'équation de mesure des asymétries des chocs est rappelée dans cette sous-section et s'écrit comme suit :

$$(\varepsilon_{k,jt} - \varepsilon_{k,it}) = \alpha_t + \beta_t (\varepsilon_{k,jt} - \varepsilon_{k,mt}) + \mu_t \quad (15)$$

Avec  $\alpha_t$  et  $\beta_t$  des coefficients dynamiques dont les évolutions sont données par les équations d'état suivantes :

$$\alpha_t = \alpha_{t-1} + \mu_{1t} \quad (16)$$

$$\beta_t = \beta_{t-1} + \mu_{2t} \quad (17)$$

Dans l'équation (15), la matrice  $\varepsilon_{k,mt}$  représente la matrice des chocs d'un pays tiers (le pays m) en dehors de l'union, ici le choc k est le choc budgétaire. Elle permet de faire la distinction entre la convergence entre les pays i et j de l'union et la convergence entre le pays i et le pays tiers m. pour l'UEMOA, les Etats-Unis peuvent être retenus comme pays représentant le reste du monde. Et comme pays de référence, nous considérons la Côte d'Ivoire comme force directrice de l'union compte tenu de son poids dans l'union (40% du PIB) et ce, malgré les crises qu'elle a subi. Précédemment, nous avons pris la moyenne de l'union, il est donc intéressant de voir si les pays de la zone convergent vers la Côte d'Ivoire malgré les crises vécues.

Les résultats des estimations pour les chocs budgétaires sont relatés dans le tableau suivant :

**Tableau 1 : valeurs estimées des coefficients  $\beta$  et  $\alpha$  pour les chocs budgétaires**

	Bénin	Burkina	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo
$\beta$	0.967	0.81	0.83	0.85	1.27	1.05	1.01
	0	0	0	0	0	0	0
$\alpha$	0.0002	-0.0034	0.0003	0.001	-0.0001	0.0002	0.0009
	0.9999	0.9998	0.9999	0.9999	0.9999	0.9999	0.9999

**Source** : calculs de l'auteur

Les valeurs estimées du coefficient  $\beta$  sont tous significatifs et très élevés. Cela dénote une grande divergence des chocs budgétaires de ces pays par rapport à ceux de la Côte d'Ivoire. En effet, chaque pays a sa propre politique budgétaire. Ces résultats rejoignent ceux de Sarr et Ndiaye (2010) qui font une évaluation du degré d'asymétrie et de convergence des politiques et des chocs budgétaires dans la zone et qui aboutissent, par l'approche VAR, à une convergence de la plupart des variables budgétaires d'une part. D'autre part, ils décèlent des asymétries dans la conduite des politiques budgétaires nationales. Donc les gains en termes de diminution des chocs budgétaires asymétriques sont minimes malgré l'adoption du pacte de stabilité dans lequel le solde budgétaire de base sur PIB doit être positif ou nul donc les politiques budgétaires nationales sont menées de manières insatisfaisantes.

Dans l'UEMOA, l'efficacité des politiques économiques durant les périodes de crise ou de chocs demeure limitée par les structures et les caractéristiques des économies de l'union. Ces pays sont caractérisés par une base productive non élargie, une fragilité conjoncturelle et une compétitivité réduite. Selon la littérature, la survenance des chocs asymétriques dans une union monétaire non optimale, rend difficile la conduite des politiques budgétaires nationales régies par des règles. Pour y remédier, la meilleure solution est de centraliser les fonctions de stabilisation et de redistribution de la politique budgétaire dans la mesure où celles-ci seront plus efficaces au niveau fédéral qu'à l'échelle nationale (Oates 1972, Zumer 1998).

#### IV. Préconisation d'un fédéralisme budgétaire pour la stabilité des pays de l'UEMOA Un fédéralisme budgétaire pour perfectionner le fédéralisme monétaire

L'évaluation du pacte de stabilité fait ressortir plusieurs observations. Au terme de la première année de mise en application du pacte de stabilité, quatre pays se sont montrés performants, notamment le Bénin, le Burkina-Faso, la Côte d'Ivoire et le Sénégal. Mais en 2003, seul le Sénégal a su maintenir son effort de progression. Des difficultés à respecter les critères de convergence sont apparues dès le début.

A la signature du pacte en 1999, le délai d'adaptation des Etats membres aux critères de convergence nominaux était fixé au 31 décembre 2002. Les Etats membres n'étant pas parvenus à respecter les critères en 2002, le délai d'adaptation a été repoussé au 31 décembre 2005. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, l'échéance fut repoussée au 31 décembre 2008 puis de nouveau pour les mêmes raisons au 31 décembre 2013.

En 2006, les critères ont été assouplis en ce sens qu'il est admis que le respect du pacte s'entendait par le respect des critères de premier rang par une masse critique de pays membres de l'union. Cette notion de masse critique n'est précisé qu'en 2007 d'où un minimum de quatre pays membres et dont la somme des PIB est au moins égale à 65% du PIB de l'UEMOA. Des éléments de réponse à ces difficultés peuvent être apportés par une analyse du respect des critères de surveillance multilatérale par les pays membres de l'union sur plusieurs années.

**Tableau 2- Nombre de pays ayant respecté le critère**

CRITERES DE CONVERGENCE	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000
1 Solde budgétaire de base sur PIB nominal (norme $\geq 0$ )	2	4	4	4	3	3	2	4	4	3	4	4	2
2 Taux d'inflation annuel moyen (norme $\leq 3\%$ )	5	4	8	6	0	1	6	1	8	6	4	1	6
3 Encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal (norme $\leq 70\%$ )	8	8	7	6	6	5	5	5	4	3	2	2	2
4 Non-accumulation d'arriérés de paiement (en milliards)	5	7	6	5	5	4	4	4	5	5	5	4	4
Intérieurs	5	7	6	5	6	4	7	7	5	5	5	4	4
Extérieurs	7	8	7	5	5	5	5	5	4	5	5	4	4
5 Masse salariale sur recette fiscales (norme $\leq 35\%$ )	2	2	4	3	4	4	4	3	4	4	3	3	3

6	Investissements financés sur ressources intérieures sur recettes fiscales (norme $\geq 20\%$ )	6	7	4	5	5	2	3	4	4	5	3	4	2
7	Solde extérieur courant hors dons sur PIB nominal (norme $\geq -5\%$ )	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2
8	Taux de pression fiscale (norme $\geq 17\%$ )	2	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1	2

**Source:** rapports semestriels d'exécution de la surveillance multilatérale (commission UEMOA)

**Tableau 3- Evolution de la convergence après le pacte**

Evolution des performances en matière de convergence de 2000 à 2012												
Pays	2000	2002	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	
Bénin	5	5	4	3	3	5	6	4	4	4	4	
Burkina-Faso	4	4	6	3	4	4	3	4	4	6	3	
Côte d'Ivoire	2	4	2	1	2	2	2	4	5	3	4	
Guinée-Bissau	0	1	1	0	1	0	0	2	3	2	2	
Mali	3	3	6	5	4	5	3	6	6	5	2	
Niger	1	2	2	3	4	6	5	4	6	6	6	
Sénégal	5	7	7	7	6	6	5	6	6	5	6	
Togo	1	1	3	1	2	3	2	1	4	4	4	

**Source :** rapports semestriels d'exécution de la surveillance multilatérale (commission UEMOA)

L'examen des performances par critère montre que les deux critères les moins respectés sont ceux relatifs au taux de pression fiscale et au solde extérieur courant hors dons. Le nombre de pays ayant respecté le critère relatif au ratio d'investissements financés sur ressources intérieures sur ressources fiscales est passé de trois pays en 2002 à sept pays en 2011. Le respect des critères relatifs à la masse salariale et au taux d'inflation est très variable d'une année à l'autre. Pour la masse salariale, le nombre de pays l'ayant respecté, varie entre trois et quatre. En ce qui concerne le taux d'inflation en 2008, aucun des pays ne l'a respecté, mais en 2009, le nombre de pays ayant respecté ce critère varie entre quatre et huit. Depuis 2005, plus de la moitié des pays de l'union respecte le critère relatif au taux d'endettement. Au final, l'analyse de ces tableaux nous permet d'affirmer un effort des Etats à respecter les critères du pacte. Aucun pays n'est dans le non-respect de tous les critères sur plusieurs années mais l'attention fut portée sur les critères de premier rang, c'est-à-dire ceux qui été reconnus comme revêtant le plus d'importance. Certes la coordination régie par les règles dans la zone UEMOA a conduit à une certaine discipline budgétaire mais la meilleure solution est de centraliser les politiques budgétaires nationales par un fédéralisme budgétaire.

Le fédéralisme budgétaire incite par ailleurs à la transparence car chaque gouvernement est sommé de présenter son budget devant les autres. Cela incite à la coordination des politiques budgétaires ainsi qu'à la négociation de la définition d'une stratégie économique commune. Les budgets pourraient ainsi être débattus au niveau du conseil avant d'être adoptés par les parlements nationaux. Des sanctions peuvent être proposées à l'encontre des pays ne respectant pas les critères de stabilité des finances publiques ; l'objectif étant d'harmoniser les politiques budgétaires, mais par le biais de contraintes, et non d'une discussion. Chaque pays conserverait la liberté de sa politique budgétaire, tant que celle-ci ne nuit pas à celle de ses voisins. Un pays pourrait faire le choix d'une politique budgétaire expansionniste si un autre faisait le choix inverse. Des critères plus souples que ceux du pacte de stabilité et de croissance permettraient de mesurer le meilleur agencement des politiques budgétaires en fonction des objectifs de chacun des pays. Une telle règle, aussi contraignante qu'elle soit, ne fait que forcer la coordination des politiques budgétaires. Elle suppose par ailleurs que les pays soient capables de s'entendre c'est-à-dire qu'ils aient une vision macroéconomique partagée et donc une stratégie budgétaire commune. Les politiques budgétaires relevant toujours des gouvernements nationaux, l'institution la plus adaptée pour être un lieu de coordination serait donc le conseil des ministres. Il a besoin pour cela d'une administration en propre, capable d'apporter l'expertise nécessaire et une vision macroéconomique au niveau de l'UEMOA.

### Un fédéralisme budgétaire pour stabiliser l'économie

Le fédéralisme budgétaire joue un rôle particulier en cas de crise : il permet d'effectuer des transferts entre les régions (choc asymétrique) ou d'endetter la fédération pour relancer l'économie (choc symétrique). Ces fonctions de stabilisation et de redistribution ne sont possibles que pour un budget significatif ; mais elles

supposent que les membres de la fédération soient d'accord pour s'aider les uns les autres en fonction des événements. Les Etats membres craignent de perdre leur souveraineté en perdant la gestion d'une partie de leur budget ; ils le craignent d'autant plus que les inégalités existantes sont cruciales. C'est cette situation d'inégalité structurelle entre des pays qui explique la grande réticence de certains. Pour éviter de heurter les sensibilités nationales, la création d'un fédéralisme budgétaire doit avancer pas à pas et s'appuyer sur un fédéralisme fiscal approprié. Cette communautarisation ne doit pas aller à l'encontre du principe de subsidiarité, qui s'inspire des travaux de Musgrave (1959) : l'efficacité optimale est atteinte lorsque les budgets, bien qu'utilisés au niveau local, sont collectés au niveau central. Autrement dit, un fédéralisme budgétaire peut se comprendre d'abord comme un fédéralisme fiscal : les Etats membres paient une cotisation à l'union qui leur reverse une partie, éventuellement la même, pour mener leurs politiques. Ce fédéralisme fiscal qui n'empiète pas directement sur la souveraineté des Etats est la technique la plus facile à mettre en œuvre pas à pas. Des critères de collecte puis de répartition équitable permettraient d'ailleurs de régler un certain nombre d'enjeux politiques. En cas de choc asymétrique, les pays touchés verseraient moins mais toucheraient plus.

## **V. Conclusion**

Dans l'UEMOA, les pays sont caractérisés par une base productive non élargie, une fragilité conjoncturelle et une compétitivité réduite. L'analyse dynamique de la convergence des chocs macroéconomiques dans la zone par le filtre de Kalman appliquée aux chocs d'offre, de demande, monétaires et budgétaires, identifiés grâce à la modélisation VAR structurel, permet de noter que le degré d'asymétrie des chocs se réduit avec la naissance des institutions. Les chocs de demande sont convergents tandis que les chocs d'offre monétaire sont divergents par rapport à la moyenne de l'union. Les chocs budgétaires ont un degré d'asymétrie élevé et ce, malgré l'adoption des critères de convergence. Les politiques budgétaires nationales sont donc menées de façon insatisfaisante. Selon la littérature, la survenance des chocs asymétriques dans une union monétaire non optimal, rend difficile la conduite des politiques budgétaires nationales régies par des règles. Pour y remédier, la meilleure solution est de centraliser les fonctions de stabilisation et de redistribution de la politique budgétaire sous forme de fédéralisme budgétaire. Certes cette solution sera difficilement réalisable mais elle n'est pas impossible. Les autorités des Etats membres de l'union doivent accepter de perdre la gestion d'une partie de leur budget. A défaut, une coordination régie par les règles et dotée d'un pacte de convergence renforcé, pourrait être une solution. Les déficits budgétaires doivent être de plus en plus contrôlés, le taux d'endettement doit permettre d'envisager la soutenabilité de la dette publique.